

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE

Séance du 15 JUILLET 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de convocation :	8 juillet 2025	Date d'affichage :	8 juillet 2025
------------------------------	----------------	---------------------------	----------------

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoints, CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absent excusé : POYET Bruno

Secrétaire de séance : VIRICEL Christelle

DEL9/15-07-25 – LOCATION DU LOCAL INFIRMIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de l'immeuble situé au 82 rue du Garollet, dénommé local infirmière, loué à la SELARL GROS, est arrivé à expiration au 31/07/2025.

Il expose ensuite qu'un cahier des charges doit être établi, pour une durée de six ans, afin de pouvoir à nouveau louer à la SELARL GROS, ce local.

Il demande ensuite au Conseil Municipal de fixer le montant du loyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** de louer à la SELARL GROS, l'immeuble situé 82 rue du Garollet, à compter du 1^{er} août 2025, dénommé local infirmière.

- **FIXE** le montant du loyer, à compter de cette date, à 244,73 € par mois.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à établir et à signer tous les documents à intervenir.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre

La secrétaire de séance,
Christelle VIRICEL



Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250715-DEL9_15-07-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 18/07/2025